

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

DÉLIBÉRATION n° 2017/07/18-03

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 18 juillet 2017, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Éducation,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

DÉCIDE :

OBJET : Enveloppe de formation 2018

Le conseil d'administration approuve le montant de l'enveloppe des moyens destinée à la formation (ainsi que ses éléments constitutifs) dans le cadre du projet de budget de l'Université, pour l'année 2018.

Cette délibération est adoptée par 30 voix pour et 5 abstentions

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 35

Fait à Marseille, le 18 juillet 2017


Yvon BERLAND
Président d'Aix-Marseille Université